



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Révision nr : 1

Date : 27/5/2005

Remplace la fiche : 0/0/0

DESOGERME MICROCHOC

4060NF

www.lisam.com

1. Identification du produit et de la société

Identification de la société : LABORATOIRES ACI
LIEU DIT SIBILOT
CD 6
13480 CABRIES France
TEL : +33 4 42 94 92 40

Nom commercial : DESOGERME MICROCHOC.

N° de téléphone en cas d'urgence : 01.45.42.59.59 (ORFILA)

2. Informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS / n° EINECS / Index CE	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Glutaraldéhyde</u>	: < 15 %	111-30-8 / 203-856-5 / 605-022-00-X	T N	23/25-34-42/43-50
<u>Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C8-18 benzyldiméthyles, chlorures</u>	: < 15 %	63449-41-2 / 264-151-6 / 612-140-00-5	C N	21/22-34-50

3. Identification des dangers

Effets dangereux pour la santé : Risque de brûlures oculaires.
Contact avec la peau : Rougeur, irritation, risque de brûlures, peut également entraîner une sensibilisation (allergie).
Inhalation des vapeurs : Sensation de brûlure, toux, mal de gorge, peut également entraîner une sensibilisation.

4. Mesures de premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Laisser le sujet au repos. Ne rien faire absorber. Si la respiration est irrégulière, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin.

- Contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. durant 10 à 15 minutes. Si une irritation apparaît ou si la contamination est étendue et prolongée consulter un médecin.

- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un ophtalmologiste.

- Ingestion : Ne pas faire vomir. Ne pas faire boire mais transférer immédiatement en milieu hospitalier

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction
- Adéquats : Utiliser des poudres sèches, mousses, eau pulvérisée et dioxyde de carbone. Refroidir le récipient exposé au feu par pulvérisation d'eau.

Protection contre l'incendie : En raison de la toxicité des gaz (monoxyde de carbone et de l'hydrogène) émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareil de protection respiratoire individuel.
Eviter de pulvériser l'eau directement dans le bac de stockage afin d'éviter tout débordement du produit. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.

**DESOGERME MICROCHOC****4060NF**

www.lisam.com

6. Mesures en cas d'épandage accidentel

- Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Eviter tout contact avec les yeux et la peau (rubriques 7 et 8).
- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivière ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les réglementations en vigueur (rubrique 13).
- Mesures après fuite / épandage : Absorber sur un support inerte (terre, sable), collecter dans des conteneurs pour l'élimination selon les réglementations en vigueur (rubrique 13), rincer abondamment à l'eau.

7. Manipulation et stockage

- Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. (température ne dépassant pas 40°C).
Tenir éloigné de toute source d'ignition, de chaleur et de produits incompatibles (rubrique 10)
- Manipulation : Utiliser dans des zones bien ventilées. Pour la protection individuelle voir rubrique 8.
Prévoir une aspiration des vapeurs à la source d'émission, ainsi qu'une ventilation générale des locaux.
Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé. Il est recommandé de ne pas porter de verres de contact.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection individuelle



- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. (à cartouche avec filtre B).
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié. et des gants en PVC ou nitrile.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.
- Autres : Prévoir une fontaine oculaire à proximité.
- Limites d'exposition professionnelle : Selon l'INRS ND2098 (janvier 2004) : VLE : valeur limite d'exposition - VME : valeur moyenne d'exposition
GLUTARALDEHYDE : VLE=0.2 ppm (ml/m3) - VME=0.1ppm (ml/m3).
CHLORURE D'AMMONIUM : VLE= -- - VME=10 mg/m3.

9. Propriétés physiques et chimiques

- Etat physique : Liquide.
- Couleur : Incolore.
- Odeur : Caractéristique.
- pH : 5
- Densité : 0.98
- Solubilité dans l'eau : Soluble en toutes proportions.
- Point d'éclair [°C] : Non applicable.

10. Stabilité et réactivité

- Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone et de l'hydrogène.
- Réactions dangereuses : Oxydants forts.

**DESOGERME MICROCHOC****4060NF**

www.lisam.com

11. Informations toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 1800 (estimée).

12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques : Aucune donnée disponible.

13. Mesures relatives à l'élimination

Elimination des déchets : La réglementation relative au déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT. On retrouve les différents textes au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (déchets), Chapitre I (élimination des déchets et récupération des matériaux).

Procédures d'élimination des déchets : Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement. Les emballages souillés seront remis à un éliminateur agréé. Avant de rejeter à l'égout les eaux résiduelles du DESOGERME MICROCHOC, ramener le pH dans les limites de 5.5 à 8.5 par dilution dans l'eau et neutraliser l'activité bactéricide qui pourrait détruire la flore en rajoutant un composé anionique.

14. Informations relatives au transport

Etiquette(s) de danger



Dénomination de transport : UN3265 LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Glutaraldehyde, Chlorure de Benzalkonium), 8, III

- No ONU : 3265

- I.D. n° : 80

- ADR/RID : Class : 8
Group : III

15. Informations réglementaires

Symbole(s) : Corrosif.

Phrase(s) R : R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R34 - Provoque des brûlures.
R42/43 - Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Phrase(s) S : S23 - Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
S38 - En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

16. Autres informations

Autres données : Homologation par le Ministère de l'Agriculture : N° 2000161- Agrément n°2789 (dont la fièvre aphteuse). Répond aux normes bactéricide, fongicide et virucide NFT 72.301-NFT181, EN 1276 et EN 1650. Les composants du DESOGERME MICROSERRE sont sur la



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Révision nr : 1

Date : 27/5/2005

Remplace la fiche : 0/0/0

DESOGERME MICROCHOC

4060NF

www.lisam.com

16. Autres informations (suite)

liste de l'Arrêté Ministériel du 08/09/99 relatif aux produits de nettoyage pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58/CE de la Commission Européenne.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document